



Émancipation avant 16 ans

Par **Leaam18**, le **04/11/2020 à 18:59**

J'aimerais savoir si je peux faire la demande d'émancipation avant d'avoir mes 16 ans vu que j'ai constaté que la demande peut prendre plusieurs mois . Et comment puis je faire je vais avoir 15 ans et je veux faire un cap esthétique dans une autre région que la mienne pour l'année 2021 comment puis-je faire ?
Bonjour,
Les formules de politesse sont obligatoires sur ce forum (comme sur les autres) !
Merci.

Par **Visiteur**, le **04/11/2020 à 19:25**

Bonjour
Je pense que vos parents ne peuvent pas déposer le dossier avant votre seizième anniversaire.
Je vous communique ces liens
<https://www.infos-jeunes.fr/vivre-au-quotidien/devenir-autonome/emancipation-avant-18-ans/emancipation-devenir-responsable?iframe=1>
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1194>

Par **morobar**, le **05/11/2020 à 08:18**

Bonjour,
je veux faire un cap esthétique dans une autre région que la mienne
Quelle et donc la relation entre émancipation et études dans une autre région ?
Vous pouvez parfaitement poursuivre vos études sur la planète Mars sans être aucunement émancipée.